Image not found or type unknown

Contrat apprentissage - résiliation avant date

Par **ManonA**, le **31/03/2009** à **20:01**

Je suis actuellement en contrat d'apprentissage depuis le 03/09/2007 et celui ci fini fin juillet de cette année. J'aimerais résilier ce contrat, cela est possible en prévenant mon employeur 2 mois à l'avance mais il semble que ce ne soit qu'en cas d'obtention du diplôme. Si je ne l'obtiens pas, je ne peux pas partir avant la date de fin stipulée dans le contrat? Puis je alors démissionner 2 mois exactement avant la fin de ma dernière épreuve? Quelles en seraient les retombées? Pourrais-je tout de même passer l'examen (j'ai reçu ma convocation), aurais-je des pénalités?

Merci de vos conseils,

Manon A.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés